

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

\*\*\*\*\*

## VILLE DU CROISIC

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :**

Ville du Croisic – 5, rue Jules Ferry 44490 Le Croisic.

**Pouvoir Adjudicateur :**

Madame le Maire  
5, rue Jules Ferry - ☎ 02.28.56.78.50  
44490 LE CROISIC

**Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché :**

€uro.

**Mode de passation :**

Maîtrise d'Œuvre sans concours cf.art. 74 -2° du C.M.P.

**Objet du marché :**

Etude préalable à la restauration de l'hôtel d'Aiguillon, immeuble inscrit au titre des Monuments Historiques.

**Type du marché :**

Classification C.P.V. 79311000-7

**Type de procédure :**

Marché à Procédure Adaptée (Article 28 du Code des Marchés Publics) avec remise d'offre.

**Caractéristiques générales :**

Diagnostic global du bâtiment.

**Domaine fonctionnel :**

Architecture et Patrimoine - Bâtiment, réutilisation - réhabilitation.

**Contenu de la mission :**

Diagnostic de l'ouvrage.

**Lieu d'exécution :**

Place Donatien Lepré 44490 Le Croisic

**Durée globale :** 4 mois

**Mode de dévolution :**

lot unique.

### **Répartition des tranches :**

Sans objet.

### **Retrait du dossier de Consultation :**

Règlement de consultation à demander à la commande publique par courrier

Mme le Maire du Croisic – 5, rue Jules Ferry – 44490 LE CROISIC

Ou par mèl :

[commandepublique@lecroisic.fr](mailto:commandepublique@lecroisic.fr)

### **Dépôt des offres :**

Les dossiers devront être transmis, soit par lettre recommandée avec Accusé de Réception, soit déposés contre récépissé sous pli cacheté, portant les mentions :

**« Etude préalable à la restauration de l'hôtel d'Aiguillon »**

–

**Ne pas ouvrir.**

*Les offres par voie électronique ne sont pas autorisées.*

### **Adresse de réception :**

Ville Le Croisic - 5, rue Jules Ferry - 44490 LE CROISIC.

- 1) Peuvent-elles être rédigées en langue étrangère ? : ⇨ Non
- 2) Variantes autorisées : ⇨ non
- 3) Délai de validité des offres : ⇨ 90 jours
- 4) Date limite de réception des offres : ⇨ 13/09/2010

### **Qualité des candidats :**

L'équipe sera composée au minimum d'un architecte titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture mention « architecture et patrimoine » ou de tout autre diplôme reconnu de niveau équivalent et d'un bureau d'études structures et fluides ayant des références particulières dans le domaine de la réhabilitation, de la restructuration d'existant, dans la rénovation.

### **Justificatifs et pièces à fournir par le candidat ou chaque membre de l'équipe :** justificatifs visés aux articles 45 et 46 du CMP :

- 1) Des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engagement. Le candidat devra fournir par ailleurs les documents suivants :
  - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché réalisé au cours des trois derniers exercices.
  - Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.

- Indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée.
  - Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution des services.
  - Les références dans ce type d'étude et la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.
  - Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services à des spécifications ou des normes. L'acheteur public acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les prestataires de services, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.
- 2) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
  - 3) La déclaration que le candidat ne fait pas objet d'une interdiction de concourir.
  - 4) Les certificats et déclarations sur l'honneur mentionnés à l'article 46.
  - 5) Les documents ou attestations figurant à l'article R.324-4 du Code du travail.
  - 6) L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire.
  - 7) Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée : obligations fiscales et sociales.

**Critères de sélection des offres notés sur 10 :**

1. 60 % - Mémoire Technique :
  - ▶ Qualité de la notice méthodologique mettant aussi en évidence les moyens et références
2. 40% - Prix.

**Modes de règlement :**

Mandat administratif.

**Date limite de réception des offres :**

**Le 13 septembre 2010 à 12 heures**

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

**a. D'ordre administratif :**

**Madame DUBUS  
Commande Publique**

☎ 02.28.56.78.75

[commandepublique@lecroisic.fr](mailto:commandepublique@lecroisic.fr)

Il n'est pas proposé de réception des offres dématérialisées.

**b. D'ordre technique :**

**Monsieur L. DELPIRE**

Responsable du pôle Urbanisme-Patrimoine.

☎ **02.28.56.78.60**

[l.delpire@lecroisic.fr](mailto:l.delpire@lecroisic.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nantes

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Nantes

6, allée Gloriette

BP 24111

44041 Nantes Cedex

☎ 02.40.99.46.00

**Date d'envoi à la publication :**

Le 28 juillet 2010.